

CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2026

CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE

ÉTATS FINANCIERS

30 juin 2026

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Centre d'expérience préscolaire et parascolaire

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centre d'expérience préscolaire et parascolaire, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centre d'expérience préscolaire et parascolaire au 30 juin 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de
- 200, 8925 82 Avenue NW Edmonton, AB T6C 0Z2 T 780.468.1667 F 780.468.2565 TF 1.800.668.6013 E info@bergeron-cpa.ca



concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Notre conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Bergeron & Co.

Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

Edmonton, AB
5 octobre 2026

CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
PRODUITS		
Services	\$ 2,609,781	\$ 2,299,217
Subventions et services subventionnés (Note 11)	747,205	798,454
Casino	40,277	53,186
Levée de fonds	13,236	11,290
Intérêts	8,963	7,622
Amortissement des apports reportés (Note 10)	<u>1,873</u>	<u>2,341</u>
	<u>3,421,335</u>	<u>3,172,110</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	2,703,618	2,552,202
Contrats de service et honoraires professionnels	269,057	272,355
Ressources pédagogiques	85,390	71,188
Nourritures	80,356	79,555
Location (Note 12)	77,892	94,345
Formation pratique	71,498	70,733
Assurances	38,829	54,917
Entretien et réparations	15,745	21,096
Fournitures et frais de bureau	12,055	19,357
Amortissement des immobilisations corporelles	5,658	11,037
Frais bancaires	3,535	3,571
Services publics	2,355	2,522
Téléphone	2,239	5,633
Publicité et promotion	797	3,124
Déplacements	-	142
Contributions aux écoles	<u>-</u>	<u>14,758</u>
	<u>3,369,024</u>	<u>3,276,535</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>52,311</u>	<u>(104,425)</u>
AUTRE ITEM		
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>1,143</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ 52,311</u>	<u>\$ (103,282)</u>

CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

ACTIF NET	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Grevé d'affectation</u>	<u>Non-grevé d'affectation</u>	<u>Total 2026</u>	<u>Total 2025</u>
Solde au début de l'exercice	\$ 14,805	\$ -	\$ 205,063	\$ 219,868	\$ 323,149
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(3,785)	-	56,096	52,311	(103,282)
Investi en immobilisations corporelles	<u>7,578</u>	<u>-</u>	<u>(7,578)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	\$ <u>18,598</u>	\$ <u>-</u>	\$ <u>253,581</u>	\$ <u>272,179</u>	\$ <u>219,867</u>

CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
30 juin 2026

ACTIF		
	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	\$ 129,943	\$ 245,294
Placements à court terme (Note 5)	50,000	200,000
Créances (Note 4)	77,791	120,814
TPS à recevoir	42,800	32,853
Frais payés d'avance	<u>15,132</u>	<u>15,690</u>
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	315,666	614,651
PLACEMENTS (Note 5)	200,010	10
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	<u>26,089</u>	<u>24,169</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$ <u>541,765</u>	\$ <u>638,830</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 45,966	\$ 55,508
Salaires et cotisations sociales à payer (Note 8)	175,723	250,290
Dépôts de parents	34,900	40,800
Revenus reportés (Note 9)	<u>5,506</u>	<u>63,000</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	262,095	409,598
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS (Note 10)	<u>7,491</u>	<u>9,364</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>269,586</u>	<u>418,962</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	18,598	14,805
Actif net non-grevé d'affectation	<u>253,581</u>	<u>205,063</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>272,179</u>	<u>219,868</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	\$ <u>541,765</u>	\$ <u>638,830</u>

Approuvé par les administrateurs:

Christine Lambert, Administrateur
Christine Lambert (Oct 9, 2026 15:07:42 MDT)

Andre-Michel Lavoie, Administrateur

CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	\$ 52,311	\$ (103,282)
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	5,658	11,037
Amortissement des apports reportés	(1,873)	(3,484)
Intérêts réinvestis	<u>(3)</u>	<u>(3)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	56,093	(95,732)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	19,916	(2,764)
Subventions à recevoir	23,208	(5,587)
Intérêts à recevoir	(102)	(7,314)
Frais payés d'avance	557	3,929
Comptes fournisseurs et charges à payer	(9,536)	(8,270)
Salaires et cotisations sociales à payer	(74,567)	662
Taxes sur les produits et services	(9,948)	(10,977)
Dépôts de parents	(5,900)	10,600
Revenus reportés	<u>(57,494)</u>	<u>52,536</u>
	<u>(57,773)</u>	<u>(62,917)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	(7,578)	(2,306)
Acquisition de placement	-	(200,000)
Vente de placement	-	21,668
	<u>(50,000)</u>	<u>-</u>
	<u>(57,578)</u>	<u>(180,638)</u>
Diminution nette de l'encaisse	(115,351)	(243,555)
Encaisse au début de l'exercice	<u>245,294</u>	<u>488,849</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	\$ <u>129,943</u>	\$ <u>245,294</u>

CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2026

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Centre d'expérience préscolaire et parascolaire (C.E.P.P.) est incorporé depuis le 3 novembre 1972 selon la Section 11 de l'acte de l'A.C.F.A de la province de l'Alberta et oeuvre à offrir aux enfants de 12 mois à 12 ans un environnement sain et éducatif où ils peuvent apprendre, s'épanouir et s'amuser en français.

Le C.E.P.P. est enregistré comme organisme de bienfaisance et est exonéré des impôts sur ces revenus.

65 % (67 % - 2025) des revenus proviennent de diverses subventions

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile des immobilisations et la dépréciation des actifs à long terme ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des produits

- b) L'Organisation a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les revenus de services et des levées de fonds sont constatés à titre de produits au moment où la vente ou l'évènement a lieu ou le service est rendu.

Les intérêts sont constatés à titre de produits selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Instruments financiers

- c) Les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions entre apparentés qui sont comptabilisées à la valeur d'échange ou à la valeur comptable selon le cas. L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir, les comptes clients et les placements à court terme et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, les salaires et cotisations sociales à payer et les dépôts reçus des parents.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2026

Dépréciation

- d) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- e) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ayant une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	55% Amortissement dégressif
Matériel et équipements	20% Amortissement dégressif

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de biens et services

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTATION

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - Subventions	\$ -	\$ 40,277
Encaisse grevée d'affectation externe - Dépôts de parents	34,900	40,800
Encaisse grevée d'affectation externe - Garantie marge de crédit	<u>5,000</u>	<u>5,000</u>
Total de l'encaisse affecté	39,900	86,077
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>90,043</u>	<u>159,217</u>
Total de l'encaisse	<u>\$ 129,943</u>	<u>\$ 245,294</u>

CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2026

4. CRÉANCES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Comptes clients	\$ 22,124	\$ 42,040
Subventions à recevoir	48,247	71,456
Intérêts à recevoir	<u>7,420</u>	<u>7,318</u>
	<u>\$ 77,791</u>	<u>\$ 120,814</u>

5. PLACEMENTS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
<i>Court terme</i>		
Dépôt à terme échéant en août 2026, portant intérêt à 3,40 %	50,000	-
Dépôt à terme échéant en août 2025, portant intérêt à 4,35 %	\$ -	\$ 200,000
	<u>50,000</u>	<u>200,000</u>
<i>Long terme</i>		
Dépôt à terme échéant en août 2027, portant intérêt à 3,54 %	200,000	-
Parts sociales - Servus Credit Union	<u>10</u>	<u>10</u>
	<u>\$ 200,010</u>	<u>\$ 10</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2026</u>	<u>2025</u>
Matériel informatique	\$ 24,006	\$ 18,955	\$ 5,051	\$ 5,437
Matériel et équipements	<u>119,297</u>	<u>98,259</u>	<u>21,038</u>	<u>18,732</u>
	<u>\$ 143,303</u>	<u>\$ 117,214</u>	<u>\$ 26,089</u>	<u>\$ 24,169</u>

7. FACILITÉS DE CRÉDIT

La société a une ligne de crédit d'exploitation de 5,000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2 % qui est garanti par l'encaisse. Les intérêts sont payables mensuellement. Le taux préférentiel du prêteur est de 4,45 % (4,95% - 2025) au 30 juin 2026.

De plus, la société une carte de crédit autorisée au montant de 31 000 \$ portant intérêt au taux de 16,99 %.

8. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 94 397\$ (2025 – 194 697\$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

CENTRE D'EXPÉRIENCE PRÉSCOLAIRE ET PARASCOLAIRE
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2026

9. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Inscription camp été	\$ 17,823	\$ 5,506	\$ 17,823	\$ 5,506
Casino	40,277	-	40,277	-
Gouvernement de l'Alberta	<u>4,900</u>	<u>4,900</u>	<u>9,800</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 63,000</u>	<u>\$ 10,406</u>	<u>\$ 67,900</u>	<u>\$ 5,506</u>

10. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les immobilisations et les apports affectés à laquelle des immobilisations de l'organisation ont été acheté. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Balance d'ouverture	\$ 9,364	\$ 50,855
Cession d'immobilisation	-	(39,150)
Montants amortis au revenu	<u>(1,873)</u>	<u>(2,341)</u>
Balance de fermeture	<u>\$ 7,491</u>	<u>\$ 9,364</u>

11. SUBVENTIONS ET SERVICES SUBVENTIONNÉS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Gouvernement de l'Alberta	\$ 731,494	\$ 772,555
Jeunesse Canada au travail	9,711	18,893
Conseil Scolaire Centre Nord	6,000	6,000
Autres revenus	<u>-</u>	<u>1,006</u>
	<u>\$ 747,205</u>	<u>\$ 798,454</u>

12. ENGAGEMENTS

L'organisme a conclu des ententes pour la location d'espaces de bureau et des locaux pour les services de garde pour un montant total de 127 084\$ qui viennent à échéance en août 2027 et août 2029. Les paiements pour les cinq prochaines années sont les suivants :

2027	\$ 77,892
2028	27,407
2029	19,959
2030	<u>1,826</u>
	<u>\$ 127,084</u>

CENTRE D'EXPERIENCE PRESCOLAIRE ET PARASCOLAIRE
NOTES COMPLEMENTAIRES
30 juin 2026

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de crédit :

L'organisme est exposé à un risque de crédit sur les comptes clients, les subventions à recevoir et les intérêts à recevoir.

Risque de liquidité :

L'organisme est exposé à un risque de liquidité est principalement en l'égard à ses comptes fournisseurs et charges à payer ainsi que les salaires et cotisations sociales à payer.

14. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'EXERCICE PRECEDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent, présentés à des fins de comparaison, ont été reclassés afin d'être conforme à la présentation adoptée de l'exercice considéré.